

PROGRAMME DE FORMATION

DURÉE

14 h 00 sur 2 jours

PUBLIC

Éleveurs pratiquant l'abattage à la ferme

PRÉ-REQUIS

Aucun

INTERVENANT

SOCSA AGROALIMENTAIRE

COÛT DE LA FORMATION :

- Tarif général : 175 €
- Public VIVEA : 25 € / jour
- Public OCAPIAT/Salariés : Prise en charge variable (nous consulter).

CONTACTS :

Pédagogie : Louise MIRANES au
06 45 82 45 30 ou
louise.miranes@cda47.fr

Inscription : Clément LAVERNY,
Assistant formation au 05 53 77
83 50 OU formation@cda47.fr

RESPONSABLE PROTECTION ANIMALE EN ABATTOIR

OBJECTIF : Obtention du certificat de compétences pour la protection des animaux dans le cadre de leur mise à mort

LIEU : Pôle Agricole de Lalande – 47110 STE LIVRADE SUR LOT.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : Apports théoriques - Exposés
Etude de cas concrets avec exercices d'observation réalisés en situation réelle

MOYENS TECHNIQUES : quizz de contrôle de connaissances en fin de formation

PROGRAMME :

Contexte de la protection animale et connaissance de l'animal
Les différentes approches du bien-être animal et les enjeux sociétaux associés
Contexte et actualités de la protection animale à l'abattoir
Connaissance de l'animal : bases générales du comportement des animaux et conséquences à l'abattoir
Éléments de physiologie du stress et de la douleur
Expliciter les mécanismes de la perte de conscience et de la mort

Réglementation et responsabilisation
Réglementation « Protection Animale » : Règlement CE N°1099/2009 et textes d'application
Fonctions et responsabilités du RPA

ÉVALUATION DES ACQUIS :

En début de formation :

- Tour de table.

En fin de formation :

- Tour de table
- Mises en pratique encadrées

Conformément à la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et aux articles D5211-1 et suivants du code du travail, la Chambre d'agriculture s'engage à soutenir le développement de l'accessibilité de son offre de formation aux personnes handicapées.

Vous avez un handicap et souhaitez une prise en compte de celui-ci dans l'organisation de cette formation ? Merci de contacter :

Sabine SAUDOYER - 05 53 77 83 97 - sabine.saudoyer@cda47.fr

SCÉNARIO PÉDAGOGIQUE

Durée en heures	Objectifs pédagogiques de la séquence	Contenu
03:30	La notion de bien être animal et la connaissance de l'animal	<ul style="list-style-type: none"> • Pourquoi le bien être animal ? Présentation du contexte général de la formation • Présentation du contexte économique, réglementaire et sociologique du bien être animal. • Les sanctions encourues en cas de non respect du bien être animal • Définition du bien être animal et connaissance de l'animal • Définition du bien être animal, le concept des 5 libertés • Particularités et physiologie des animaux • Qu'est ce que le stress chez l'animal ?
03:30	Connaitre les modalités d'abattage et les mesures liées au bien être animal.	<ul style="list-style-type: none"> • L'étourdissement des animaux avant la saignée • L'état d'inconscience et de mort des animaux • Présentation des différentes méthodes d'étourdissement ou de mise à mort : l'étourdissement par bain d'eau, l'étourdissement au gaz et la gestion des cas particuliers • La saignée des animaux et les différentes méthodes • Complément abattage sans étourdissement • L'origine de l'abattage rituel : conditions de dérogation à l'obligation d'étourdissement • Rappel des sanctions applicables
03:30	Connaitre les missions et obligations du responsable protection animale	<ul style="list-style-type: none"> • Retour sur quelques éléments spécifiques vue le 1er jour • Précisions sur certains aspects techniques liées à l'étourdissement des animaux, • Les obligations réglementaires liées au matériel (annexe I et II du règlement 1099/2009): affichage des paramètres, enregistrement automatique... • Le responsable protection animale et les opérateurs interactions et responsabilités • Les missions de l'opérateur et du RPA • Les responsabilités du RPA vis-à-vis de l'encadrement des opérateurs, de la maintenance du matériel...
03 :30	Etre capable d'appliquer les modalités opératoires normalisées	<ul style="list-style-type: none"> • Les modes opératoires normalisés • La rédaction des MON, comment et pourquoi ? • Les procédures à mettre en place (pour les opérateurs, la surveillance et le contrôle) • Etudes de cas pratiques • Les procédures de surveillance de l'étourdissement synthèse de l'instruction technique ministérielle sur les contrôles à mettre en place et les indicateurs à utiliser (pertinence et fiabilité) • Les procédures de vérification de l'efficacité des MON • Distinction entre surveillance et vérification • Evaluation de la formation des RPA